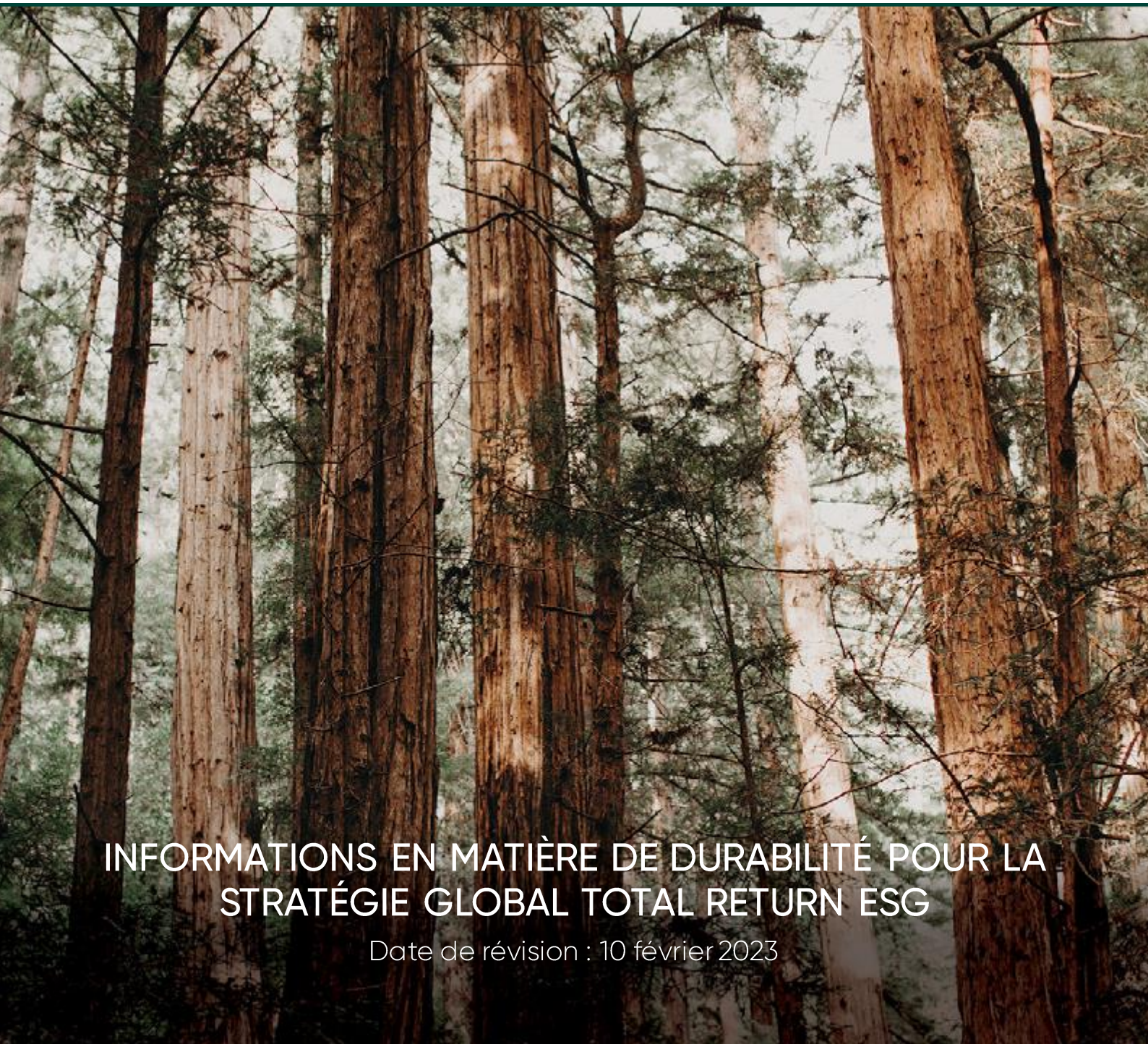
FISHER INVESTMENTS EUROPE™



INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ POUR LA STRATÉGIE GLOBAL TOTAL RETURN ESG

Date de révision : 10 février 2023

Mentions légales : Le présent document de travail peut faire l'objet de modifications réglementaires ultérieures. Ce document est publié à titre d'information uniquement, conformément aux exigences du SFDR. Il ne saurait être considéré comme un conseil en investissement et ne constitue pas une offre ou une recommandation concernant la gestion d'actifs ou l'investissement dans des actifs. Les informations figurant dans le présent document sont à jour à la date d'émission et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Résumé

Conformément au Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (Règlement UE/2019/2088) tel que modifié (« SFDR »), la stratégie Global Total Return ESG (la « Stratégie ») promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, et inclut uniquement des titres d'entreprises qui appliquent de bonnes pratiques de gouvernance. Une fois que la Stratégie est mise en œuvre au sein du portefeuille d'investissement d'un client, ledit portefeuille d'investissement remplira les critères pour être qualifié de « Produit financier relevant de l'article 8 ». Étant donné que les portefeuilles d'investissement sont adaptés à chaque client et sont traités de manière confidentielle, les informations en matière de durabilité ont été préparées pour la Stratégie et non pour le portefeuille d'investissement d'un client spécifique dans le but de répondre aux exigences d'information sur le site internet au niveau du produit financier contenues dans le SFDR, applicables à un Produit financier relevant de l'article 8. Si les instructions d'un client stipulent que certains investissements doivent être exclus de son portefeuille d'investissement ou inclus en son sein, ou encore utilisés afin de gérer des sensibilités fiscales, ces investissements peuvent ne pas promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales de la Stratégie et, pour cette raison, le portefeuille d'un client mettant en œuvre la Stratégie pourrait ne pas atteindre les caractéristiques promues. Les clients qui ont mis en œuvre la Stratégie dans leur portefeuille d'investissement doivent se référer aux informations précontractuelles SFDR pour les informations spécifiques applicables à leur portefeuille d'investissement.

Fisher Investments Luxembourg, Sàrl, opérant sous le nom de Fisher Investments Europe (« Fisher Investments Europe ») délègue la gestion des portefeuilles à sa société mère, Fisher Asset Management, LLC, opérant sous le nom de Fisher Investments, sous la supervision de Fisher Investments Europe. Les informations en matière de durabilité exposées ci-dessous décrivent la façon dont Fisher Investments gère la Stratégie.

La Stratégie cherche à surperformer l'indice MSCI World (l'« Indice de référence »). Fisher Investments fait appel à une stratégie d'investissement fondée sur des recherches « top-down » et « bottom-up ». Cette approche combinée permet à Fisher Investments de sélectionner les pays, les secteurs et les titres de participation qui, selon lui, sont les plus susceptibles de générer les rendements escomptés les plus élevés.

La Stratégie promeut un large éventail de caractéristiques environnementales et sociales par le biais de ses investissements directs dans des émetteurs d'actions (les « Entreprises en portefeuille »), comme décrit ci-dessous. Toutefois, la Stratégie n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par les investissements directs de la Stratégie dans les Entreprises en portefeuille – qui devraient constituer, selon Fisher Investments, 80 % du portefeuille de la Stratégie – sont les suivantes :

- Faible intensité des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») : La Stratégie promeut des caractéristiques environnementales en cherchant à obtenir un portefeuille dont l'intensité moyenne pondérée des émissions de GES est inférieure à celle de l'Indice de référence. L'intensité des émissions de GES correspond aux émissions de GES de Scope 1 + 2 des Entreprises en portefeuille, normalisées par les ventes. Fisher Investments évalue la réalisation de cet objectif en mesurant l'intensité moyenne pondérée des émissions de GES de Scope 1 + 2 des Entreprises en portefeuille par rapport à celle des composantes de l'Indice de référence. Cette mesure fait l'objet d'un suivi périodique (au moins trimestriel) afin de s'assurer que la Stratégie atteint l'objectif pertinent, Fisher Investments prenant les mesures correctives nécessaires si l'objectif n'est pas atteint.

- Score ESG élevé : La Stratégie promeut des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à obtenir un portefeuille ayant un score moyen pondéré environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») – tel que mesuré par un fournisseur de données indépendant (un « Fournisseur de données ») sélectionné par Fisher Investments – supérieur à celui de l'Indice de référence. Les scores ESG individuels reflètent l'évaluation par le Fournisseur de données de la manière dont les Entreprises en portefeuille gèrent, par rapport à leurs pairs, les risques et opportunités ESG financièrement pertinents. Cette mesure fait l'objet d'un suivi périodique (au moins trimestriel) afin de s'assurer que la Stratégie atteint l'objectif pertinent, Fisher Investments prenant les mesures correctives nécessaires si l'objectif n'est pas atteint.

- Investissements durables : La Stratégie promeut des caractéristiques environnementales et sociales en cherchant à obtenir un portefeuille composé au minimum de 5 % d'investissements constituant un investissement durable (« Investissement durable »), tel que défini par le SFDR. Cette mesure fait l'objet d'un suivi périodique (au moins

trimestriel) afin de s'assurer que la Stratégie atteint l'objectif pertinent, Fisher Investments prenant les mesures correctives nécessaires si l'objectif n'est pas atteint.

- Normes ESG minimales : La Stratégie applique des filtres d'exclusion ESG exhaustifs et robustes afin d'empêcher que la Stratégie comprenne des Entreprises en portefeuille qui ne remplissent pas les critères ESG minimaux de Fisher Investments tenant compte de certaines considérations environnementales et sociales. Les normes ESG minimales sont appliquées aux Entreprises en portefeuille sous la forme d'exclusions fondées sur les critères ESG. Le respect de ces normes est contrôlé de manière périodique (au moins trimestrielle) et toute Entreprise en portefeuille qui ne satisfait plus aux normes ESG minimales pourra être retirée de la Stratégie, conformément aux politiques de contrôle de Fisher Investments.

La Stratégie a désigné l'Indice de référence comme référence pour déterminer si elle est alignée sur certaines des caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'elle promeut. Toutefois, l'Indice de référence est un indice large qui ne tient pas compte des facteurs ESG dans sa construction et n'est donc pas continuellement aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par la Stratégie.

Fisher Investments effectue une « due diligence » sur les actifs sous-jacents de la Stratégie, avant l'investissement et de manière régulière par la suite. Cette « due diligence » effectuée sur les actifs sous-jacents de la Stratégie est fortement liée aux décisions d'investissement « top-down » initiales de Fisher Investments. Une fois les thèmes de haut niveau déterminés, les Analystes titres de Fisher Investments se concentrent sur le processus de sélection de titres afin de s'assurer que les positions individuelles actuelles et envisagées possèdent des attributs stratégiques conformes aux thèmes de haut niveau de Fisher Investments. Les titres inclus dans la Stratégie, ou dont la détention est envisagée, font en permanence l'objet d'une surveillance et d'une analyse actives afin de garantir leur inclusion appropriée au sein du portefeuille. En outre, Fisher Investments exige que toutes les Entreprises en portefeuille comprises dans la Stratégie appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Fisher Investments évalue les pratiques de bonne gouvernance des Entreprises en portefeuille qualitativement par le biais du processus de recherche fondamentale, mais aussi quantitativement via l'application des normes ESG minimales et des normes minimales supplémentaires liées à la gouvernance, en utilisant les informations fournies par un Fournisseur de données. Les facteurs liés à la gouvernance incluent, sans s'y limiter : la concentration de l'actionnariat, la gouvernance ou les controverses sociales (y compris celles liées aux droits de l'homme ou au droit du travail, aux relations entre la direction et le personnel, à la corruption/fraude, à la discrimination et à la diversité de la main-d'œuvre) et des structures de gestion saines (relations avec les collaborateurs, rémunération du personnel, conformité fiscale…).

Bien que ce ne soit pas l'objectif de la Stratégie, cette dernière s'engage à investir au moins 5 % de son portefeuille sous forme d'investissements durables, soit dans des activités économiques ayant un objectif environnemental, qui sont également considérés comme des investissements durables sur le plan environnemental en vertu du règlement Taxinomie de l'UE (règlement (UE) 2020/852) (la « Taxinomie de l'UE »), ou ayant un objectif social. Pour qu'une Entreprise en portefeuille soit considérée comme un Investissement durable, Fisher Investments doit avoir vérifié le respect des critères suivants : (i) l'entreprise doit avoir au moins 20 % de son chiffre d'affaires (ses revenus) attribués à un ou plusieurs objectifs environnementaux ou sociaux ; (ii) elle ne doit « pas causer de préjudice important » à tout autre objectif environnemental ou social, et (iii) elle doit appliquer des pratiques de bonne gouvernance. L'évaluation portant sur le respect du principe « ne pas causer de préjudice important » effectuée par Fisher Investments consiste à comparer les données fournies par un fournisseur de données à des seuils minimaux qui, selon Fisher Investments, indiquent clairement un préjudice important à un objectif environnemental ou social. Dans le cadre de cette évaluation, Fisher Investments utilisera les données des principales incidences négatives (« PIN ») obligatoires fournies dans le tableau 1 de l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission (les « RTS ») si les données déclarées par l'Entreprise en portefeuille – ou les estimations fournies par un Fournisseur de données pour ces PIN – sont aisément accessibles et fiables. Malheureusement, la disponibilité de données fiables pour les indicateurs de PIN obligatoires s'avère très aléatoire. Par conséquent, lorsque les données concernant un indicateur de PIN obligatoire ne sont pas aisément accessibles ou fiables, Fisher Investments utilise des données de substitution intégrant des informations liées à cet indicateur de PIN obligatoire.

Afin de renforcer les caractéristiques environnementales et sociales promues par la Stratégie, Fisher Investments dispose d'équipes dédiées œuvrant à l'identification des risques et opportunités liés à l'ESG et aux initiatives d'engagement avec les Entreprises en portefeuille. Fisher Investments a recours à une combinaison d'informations qualitatives et quantitatives afin d'établir une liste de priorités parmi les possibles opportunités d'engagement ESG. Ces informations comprennent la prise en compte des PIN concernant les facteurs de durabilité liés aux émissions de GES, à la biodiversité, aux droits de l'homme, aux questions sociales et de personnel, ainsi qu'à la lutte contre la corruption et les actes de corruption. La liste est ensuite affinée à partir de la recherche « bottom-up » conduite sur les entreprises. Dans le cadre du processus d'engagement, Fisher Investments passe en revue un vaste éventail de documents tels que des analyses communiquées par les Fournisseurs de données, les publications des Entreprises en portefeuille en matière financière et de durabilité, la recherche des partenaires du réseau d'investissement responsable et les rapports pertinents des organisations non gouvernementales (« ONG »). Rien ne garantit que

Fisher Investments dialoguera directement avec tout ou partie des Entreprises en portefeuille de la Stratégie au cours d'une année donnée, car les échanges directs dépendent d'une multitude de paramètres. Ces paramètres comprennent, sans s'y limiter, les PIN sur les facteurs de durabilité énumérés ci-dessus ainsi qu'une combinaison d'informations qualitatives et quantitatives utilisées afin d'établir une liste de priorités parmi les possibles opportunités d'engagement ESG.

Fisher Investments s'appuie sur MSCI et Sustainalytics pour obtenir les données nécessaires au suivi des caractéristiques environnementales et sociales promues par la Stratégie. Bien que Fisher Investments fasse appel à des fournisseurs de données ESG parmi les meilleurs au monde, il existe certaines limites. Ces limites peuvent naturellement affecter les décisions de Fisher Investments et la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par la Stratégie sont contrôlées/déclarées. Ces limites comprennent (i) la précision des estimations, (ii) l'actualité des données et (iii) l'absence de normes de déclaration.

IMPORTANT : Veuillez noter que, étant donné que la Stratégie promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, la Stratégie est susceptible d'enregistrer des performances inférieures ou différentes par rapport à d'autres Stratégies comparables qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales et/ou sociales.